

# Pèlerins du temps jadis

Hélène PLOIX-HOUSSET

**D**ans leur ouvrage sur Saint-Jean-Pied-de-Port paru récemment, Susana Herreros Lopetegui et Alain Zuaznabar-Inda évoquent le passage de pèlerins qui durant plusieurs siècles empruntèrent la voie romaine de Bordeaux à Astorga devenue le *Camino de Santiago*. Ils citent aussi le guide d'Aimery Picaud datant de 1140, fort critique envers les habitants de la région et les péagers.

Les travaux d'Elie Lambert, Dubarat et Daranatz, Vasquez de Parga, Lacarra et Uria, pionniers des travaux scientifiques sur le chemin de Saint-Jacques et les archives des comptes du gouvernement de Navarre de Pampelune apportent quelques précisions sur les pèlerins des siècles passés et leurs lieux d'accueil.

## **LE PELERINAGE ET LA ROUTE DES PORTS DE CIZE**

Jusqu'au XII<sup>e</sup> siècle, d'après Elie Lambert, les pèlerins empruntèrent la voie du Somport d'Aspe, valorisée par les liens qui unissaient le Béarn et l'Aragon et plus à l'abri des invasions.

Mais, la route des Ports de Cize, longtemps délaissée, connut une importance nouvelle, soulignée par un texte de l'Archevêque de Tolède, Rodrigo Jimenez de Rada, dans son *De Rebus Hispaniae* : « *Quels qu'aient été, dit-il, les vainqueurs chrétiens ou sarrasins de l'empereur franc, mort il y a quatre cents ans, c'est seulement longtemps après, lorsque la gloire de l'apôtre Saint-Jacques, répandue par ses miracles, eut frappé les esprits des pénitents et que les incursions sarrasines eussent été repoussées loin de cette route, que le passage de Roncevaux réduit désormais à ne consister plus qu'en des sentiers cachés, redevint la route publique, par laquelle on vient maintenant de presque toute la chrétienté, pour visiter le tombeau du Saint-Apôtre* ».

Ainsi, les « *chemins de Saint-Jacques* », contribuèrent au développement de la civilisation chrétienne et médiévale dans la région.

## **ÉBAUGHES DE CHRISTIANISATION**

L'évêché de Bayonne est évoqué dans un document des archives départementales des Pyrénées-Atlantiques, attribué à un certain

Arsius, évêque de Labourd, au X<sup>e</sup> siècle. Cette charte est en réalité un faux du XI<sup>e</sup> ou XII<sup>e</sup> siècle, mais les indications qu'elle offre sur l'extension du diocèse sont exactes pour le XI<sup>e</sup> siècle.

« *Moi, Arsíus, évêque de Labourd, je viens faire connaître à la postérité et à ceux qui viendront après nous, les lieux dépendant de notre évêché. Ce sont:*

- *toute la vallée qu'on appelle Cize jusqu'à la Croix de Charles,*
- *la vallée appelée Baïgorry (Bígur),*
- *la vallée appelée Arberoue,*
- *la vallée appelée Ossès, etc. »*

Néanmoins, dans le diocèse ainsi organisé, la vie religieuse n'était pas encore comparable à celle qui existait en Béarn ou en Gascogne.

## **FUNDATIONS HOSPITALIÈRES**

Des fondations hospitalières savamment hiérarchisées se substituèrent peu à peu à la poussière d'ermitages et d'humbles chapelles qui existaient au XI<sup>e</sup> siècle.

La puissante abbaye de Leyre qui jouissait de la protection spéciale des rois de Navarre, se fit attribuer de nombreuses possessions : Saint-Vincent-de-Cize, à côté de Saint-Jean-Pied-de-Port, cité en 1072, Saint-Sauveur d'Ibañeta avec ses deux dépendances hospitalières d'Irauzqueta et de Gorosgaray, dans le Valcarlos...

Mais l'événement capital pour le développement de la terre d'*Ultra Puertos* fut, sans contredit, la création à Roncevaux, en 1132, d'un hôpital général par l'évêque de Pampelune, Sanche de la Rose. Les chanoines réguliers de Saint-Augustin à qui fut confiée la garde de cet hôpital surent exploiter habilement les traditions légendaires de l'époque carolingienne. Leurs successeurs gardent fidèlement un manuscrit du XIII<sup>e</sup> siècle, *La Preciosa*, qui vante tous les mérites de la fondation hospitalière navarraise.

Les détails sont savoureux :

« *La puerta abre a todos, enfermos y sanos. Así, a los católicos como a los paganos, judíos, herejes, ociosos y vanos. Y a todos recibe como a sus hermanos. »*

« *A cuantos mendigos aqui van llegados con caridad suma los pies son lavados, las barbas rapadas, cabellos cortados y son indecibles los demás cuidados. »*

Quant « *au vivre et au couvert* », il comprenait notamment : « *amandes et grenades provenant des terres lointaines, fruits améliorant l'ordinaire* ».

Ne nous étonnons pas dès lors de la venue de pèlerins vers la terre d'*Ultra Puertos*.

Si les commanderies créées par Roncevaux dans toute la région présentaient les mêmes avantages que la « maison-mère », comment ne pas préférer à toute autre, la Route des Ports de Cize, riche d'ailleurs en souvenirs historiques ?

La terre d'*Ultra Puertos* devait connaître au XIII<sup>e</sup> et au XIV<sup>e</sup> siècles une ère de grande prospérité, sous la houlette des chanoines de Saint-Augustin et des grands ordres hospitaliers, tels notamment les Prémontrés, les chevaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem ou d'autres...

## **EMPRISE DE RONCEVAUX SUR LES COMMANDERIES DE LA RÉGION DE SAINT-JEAN-PIED-DE-PORT**

La plupart des églises de la région de Saint-Jean-Pied-de-Port appartinrent progressivement à la collégiale de Roncevaux qui exerçait un véritable "contrôle" sur toute la région.

L'hôpital navarrais possédait un vaste réseau de commanderies, placées naturellement sur les

voies les plus fréquentées. Chacune avait un petit hôpital pour recevoir les « *pèlerins passants* », une chapelle de dimensions modestes, un moulin et des terres. Les malades devaient obligatoirement être portés à cheval au monastère, aux frais de Roncevaux, et les bénéficiaires devaient, bien entendu, être remis à la maison-mère.

« *Les commanderies de Roncevaux n'étaient pas des villes, seigneuries, bourgs, châteaux ou autre espèce de glèbe à laquelle les patronages fussent attachés comme réels. Les commanderies n'étaient que de simples dénominations d'administration. Les religieux auxquels la régie des biens et droits du monastère était confiée, en étaient appelés les Commandeurs, non qu'ils fussent bénéficiaires ou titulaires de quelque bénéfice, mais parce qu'il leur était recommandé de prendre bien soin des biens et droits du monastère desquels l'administration leur était confiée...* »

Telle est la définition des commanderies que nous donne un texte des archives des Pyrénées-Atlantiques.

Roncevaux possédait notamment en Ultra Puertos :

sur la voie majeure :

- les commanderies :
  - de Recaldea de Bussunarits
  - de Saint-Michel-le-Vieux
  - d'Arsoirits à Cabalce.

Celle-ci fut d'abord propriété de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem. Mais en 1510 elle appartenait à Roncevaux.

La commanderie de Bidarray sur la route de Bayonne et celle de Mocosail sur la voie de Saint-Jean-Pied-de-Port à Roncevaux par Valcarlos, dépendaient aussi du monastère.

Nous connaissons très peu de détails sur ce que pouvait être la vie de ces commanderies.

Un acte de donation du 22 août 1189, nous

parle des responsables de la commanderie de Saint-Michel-le-Vieux : « *Les frères de la maison et de l'église de Saint-Michel qui uniront tous leurs biens et les églises de Saint-Vincent et de Saint-Michel au domaine de Saint-Jacques-de-Compostelle, vivront en communauté, feront des vœux de religion comme les hospitaliers de Jérusalem et porteront sur leurs habits les coquilles de Saint-Jacques* ».

## RECITS DE PÈLERINS

Quelques récits de pèlerins permettent d'imaginer un peu leur cadre de vie temporaire.

L'itinéraire du seigneur de Caumont qui date de 1417, est plus engageant que celui de l'auteur du Codex. Le sire pèlerin fait une distinction curieuse entre « *la Terre des Basques* » et la « *Navarre* », situant Saint-Palais chez les « *Bascos* » et Ostabat « *Hostavach* » en Navarre. Pourtant, à cette époque, Saint-Palais faisait partie de la terre d'*Ultra Puertos*...

Le chevalier Von Harff qui entreprit durant trois ans une série de pèlerinages, traversa deux fois le Pays basque, en 1496. La première fois, il passa par Ostabat mais, au retour, il préféra connaître la Biscaye.

Son récit est imagé, mais pas très enthousiaste. « *A partir d'Orthez, tu ne trouves plus aucune bonne hôtellerie jusqu'à Santiago... Saint-Palais est une ville franche. Là, tu dois pour chaque pièce d'or que tu as sur toi, jurer par serment de donner un liard par deux pièces d'or* ».

Les formalités se renouvelant à Ostabat et à Saint-Jean-Pied-de-Port, avec un taux chaque fois plus élevé, notre sire ne put contenir son indignation.

« *A Saint-Jean-Pied-de-Port, ville franche avec un château sur une petite montagne, tu dois donner sous serment, sur ce que tu as sur toi, par trois pièces d'or, deux liards et le cheval, quatre liards à acquitter. Tout cela est donné au roi de Navarre et cela me paraît être bien abusif,*

car je n'ai trouvé aucune douane de ce genre dans la chrétienté ou dans les pays mahométans... »

Rares étaient ceux qui traversaient la région sans bourse délier. Quelques grands personnages avaient parfois ce privilège.

### LE PELERINAGE D'APRES LES ARCHIVES DE PAMPELUNE : EXEMPLES DE LAISSEZ-PASSER

Les archives du gouvernement de Navarre (section des comptes) - peu explicites sur le pèlerinage dans la terre d'Ultra Puertos, celle-ci dépendant du diocèse de Bayonne -, nous offrent cependant quelques exemples de « laissez-passer ».

Celui octroyé à l'archevêque d'Arles, le 14 novembre 1361 (P1) est significatif. En voici la transcription :

*Carlos (II) por la gracia de Dios, Rey de Navarra, conte d'Evreux, a la guarda de la Valcharles o al su logar tenent, a todos los merinos, sozmerinos, baylles, prevostes, justicias, amirantes, alcaydes, alcaldes, peageros, guardas de caminos et a quantos las presentes letras veran et odiran en el dicto nuestro regno, salut.*

*De gracia special por nos fecha al reverent padre en Dios, el arçobispo de Arles Blanc vos mandamos et a cada uno de vos que al dicto arçobispo con todas sus conpaynas, cavayllos, cavalgaduras, cosas et biens quoaales quieres,*

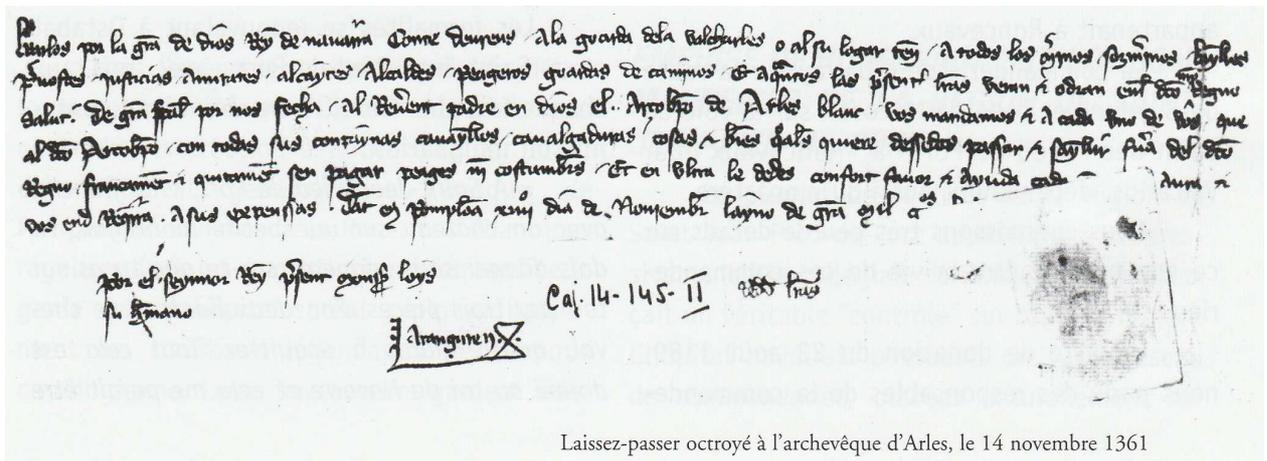
*dessedes passar et sayllir fuera del dicto reyno francament et quitament sen pagar peages nin costumbres. Et en ultra le dedes confort, favor et ayuda, cada... aura et vos end requerira. A sus expenssas. Datum en Pamplona, XIV dia de Noviembre l'ayno de gracia Mill...*

*Por el Seynnor Rey, present monsseynnor loys su hermano*

*Charles, par la grâce de Dieu, Roi de Navarre, comte d'Evreux, au garde de Valcarlos ou à son Lieutenant, à tous les mérins, sous-mérins, bailes, prévôts, juges, « amirantes », gardes de châteaux, alcaldes, péagers, gardes de chemins et à tous ceux qui verront et ouïront les présentes lettres, salut. Par grâce spéciale, faite par nous au révérent père en Dieu, l'archevêque d'Arles, Blanc, nous ordonnons, à chacun de vous, de laisser le dit archevêque, avec toute sa compagnie, ses chevaux, montures, choses et biens, passer et sortir du dit royaume en franchise et sans verser péages ni coutumes. Et en outre, nous vous ordonnons de lui donner réconfort, faveur et aide, chaque fois qu'il en aura besoin et vous le requerra. A ses frais. Donné à Pampelune le 14 novembre l'an de grâce 1361.*

*Pour le seigneur roi, présent Monseigneur Louis, son frère.*

Le même ordre fut d'ailleurs donné au châtelain de Saint-Jean-Pied-de-Port.



Laissez-passer octroyé à l'archevêque d'Arles, le 14 novembre 1361

Mais, de leur côté, les pèlerins devaient laisser entre les mains des péagers, la lettre de franchise octroyée par le roi et la déclaration des biens qu'ils possédaient, pour leur servir de décharge auprès du trésorier.

L'archevêque d'Arles reconnut être passé par Saint-Palais et Saint-Jean-Pied-de-Port (le même jour d'ailleurs, le 18 novembre), avec 30 chevaux, 24 mules, 2 000 pièces d'or et 80 épées.

A son tour, le 28 novembre 1365 (P2), un chevalier lombard, Huguelin Escorveyn, qui revenait de Saint-Jacques, passa en franchise.

Par contre, les pèlerins qui se trouvaient aux abords de la terre d'Ultra Puertos vers le 28 janvier 1366 (P3), furent lésés : ordre était donné au châtelain de Saint-Jean et à ses subordonnés de ne laisser passer aucun étranger, même pèlerin, parce que les « *grandes compagnies* » approchaient.

Mais le 11 mars de la même année (P4), toute circulation devait être rétablie, puisqu'un acte signé à Ostabat laisse quarante jours de latitude pour aller jusqu'à Saint-Jacques-de-Compostelle et en revenir, à Guillem de Eutatot, Lopenc de Hadenville et Arnalt Lavasal, du comté d'Evreux, vassaux du roi de Navarre.

Les saufs conduits accordés quelques jours plus tard, le 10 avril 1366 (P5), détaillaient la personnalité de nouveaux pèlerins :

Renaud de Vincin, écuyer, Renaut Bodin, Jean de Hous, Yan de Vaulon et Jean de la Pavintroye. « *Bretons, lesquels son vrais et loïals pèlerins, entendant aler â Saint-Jaque de Gallice, si comme ils ont afermé par serement a nos genz qui nous en ont certifié* ».

Le passage se faisait aussi d'Espagne vers la France (P6). Le 12 septembre 1356, de

Pampelune, l'infant Luis ordonnait au garde de la terre d'Ultra Puertos de laisser passer sans payer de péage, Gutier Gomez, chantre de Santiago, Mateo Ferrandez, de la cour du roi de Castille et leurs compagnons, avec leurs mules, leurs monnaies d'or et d'argent, leurs harnais et leurs bijoux.

Ces personnages avaient la mission d'aller voir le pape et le roi de France, au nom de celui de Castille.

Cependant, les droits de péages dont ces rares privilégiés étaient exempts, n'alourdissaient pas beaucoup l'escarcelle des habitants d'Ultra Puertos. Le chevalier von Harff nous avoue qu'ils revenaient au roi de Navarre. Celui-ci en faisait parfois don aux seigneurs du pays.

Mais, à l'origine, c'est à l'église de Saint-Jacques-de-Compostelle que les dîmes du péage d'Ostabat et de Saint-Jean-Pied-de-Port devaient être versées. Il y avait d'ailleurs dans la région un chanoine qui administrait les intérêts de l'église de Compostelle.

Maintes fois, à cause de la double juridiction exercée par l'abbaye de Leyre, Compostelle, le roi de Navarre, l'évêque de Bayonne ou un ordre religieux, de nombreux procès éclatèrent, notamment de 1332 à 1335, entre l'évêque de Bayonne et Roncevaux à propos de Saint-Michel.

## **SURVIVANCES Â SAINT-MICHEL**

Il paraît intéressant de savoir ce que l'on retrouve actuellement comme vestiges dans le village de Saint-Michel-le-Vieux, près de mille ans après les donations déjà mentionnées du monastère de Saint-Michel-de-Cize à Saint-Sauveur-de-Leyre en 1072, puis à Compostelle

en 1189. Ensuite, en 1246, les églises de Saint-Michel et Saint-Barthélemy, l'église et l'hôpital de Saint-Vincent devinrent la propriété de Roncevaux à la suite d'un échange avec l'archevêque de Compostelle. Enfin le 16 décembre 1253, à la demande du prieur de Roncevaux, l'évêque de Bayonne réunissait les églises de Saint-Vincent et de Saint-Michel-le-Vieux en une seule paroisse à cause de leur pauvreté.

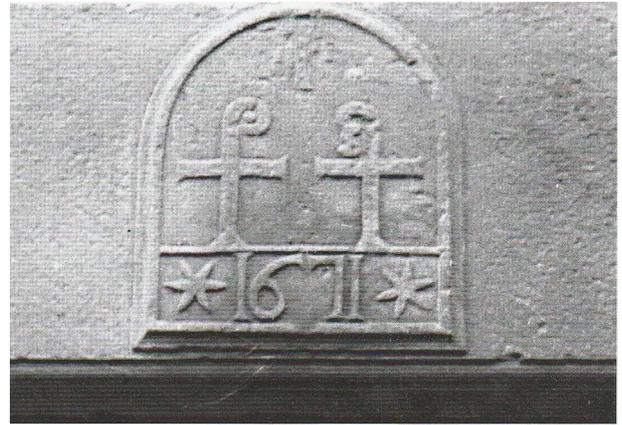
Dubarat et Daranatz ont étudié en détail la petite ville de Saint-Michel et reconstitué la maison Arbaelenia, qui a remplacé l'ancien hôpital Saint-Barthélemy. Cet *Ospitalia*-type pouvait contenir une trentaine de personnes.

Le plan en était fort simple : une cuisine de cinq mètres sur cinq, un réfectoire de mêmes dimensions à droite et à gauche d'un couloir et deux dortoirs occupaient le rez-de-chaussée.

La maison Arbelaenia, visible sur la place Jancou Bourtalémé est seule à rappeler le passage des pèlerins. Sur le linteau de la porte principale sont gravées les armes de Roncevaux, les deux croix croisées, preuve indiscutable de l'autorité de la collégiale sur l'*Ospitalia*-type qu'était Arbelaenia.

Intérieurement, il ne semble pas y avoir de vestiges du rôle joué par cette maison. Mais il y a quelques années, la propriétaire affirmait avoir vu sur les appuis d'une cheminée massive de pierre qui se trouve dans la cuisine, un ciboire et un ostensor gravés. Actuellement une couche de badigeon recouvre le tout.

Arbelaenia ne date que de 1671. Elle se substitua, à cette date, à l'antique hospice de Saint Barthélémy, situé en contrebas, à quelques mètres de là.



Dans la rue "*ospital aldea*" (près de l'hôpital), presque en face d'Arbelaenia, s'élève une maison sans caractère apparent, Arotchenia. Elle remplace l'ancienne chapelle de Saint-Barthélemy, brûlée par les protestants, le 25 mai 1594. La vieille dame qui occupait Arbelaenia, morte il y a une quarantaine d'années, était seule à avoir gardé le souvenir de l'existence de la chapelle et du cimetière qui l'entourait.

Au quartier Eliça, l'emplacement du monastère de Cirsa ou de Saint-Vincent (détruit vers 1895), jadis situé au milieu du cimetière actuel, n'est même plus discernable.

Les édifices ont disparu, mais la tradition du pèlerinage avec des motivations diverses est plus vivante que jamais.

Hélène PLOIX-HOUSSET

## Bibliographie

- HERREROS LOPETEGUI Susana et ZUAZNABAR-INDA Alain. “Saint-Jean-Pied-de-Port. Une ville navarraise au pied des Pyrénées”. Gouvernement de Navarre. *Panorama* n° 39, 2008.
- LAMBERT Élie, *Études médiévales*, Privat Didier, Paris, 1956.
- DUBARAT V. et DARANATZ J.-B., *Recherches sur la ville et l’Eglise de Bayonne*, 3 tomes 1920-1924-1950.
- VASQUEZ DE PARGA L., LACARRA J.-M., URIA J. *Peregrinaciones a Santiago de Compostela*, T.1 et 2, Nuñez de Balboa, Madrid, 1948.

## NOTES se référant aux archives

### du Gouvernement de Navarre de Pampelune

(Section de comptes)

*Cat* : se réfère au catalogue dans lequel l'archive est citée.

*N°* : le numéro de l'archive dans le catalogue

*Caj* : indique le référence de l'archive : cajón

*Cart* : cartulaire

(P1) cat 3 n°1071 - caj.14-145 II-V et VI

(P2) cartulaire de Charles II, p. 102

(P3) " " p. 214

(P4) " " p. 298, cité par Florencio Idoate

dans un registre de Chancellerie du XIVe siècle.

(P5) cart. de Charles II, p.348

(P6) cat 2 n° 865 - caj. 38 n° 11 II